



FÉDÉRATION MUSICALE DE SAVOIE

ASSURANCES

LCS Assurances (AXA) pour assurer votre association

Après une large consultation pour trouver une Compagnie qui réponde à nos besoins spécifiques et à ceux de nos adhérents, la Fédération Musicale de Savoie a choisi d'adhérer à la Compagnie LCS Assurances et plus particulièrement à sa branche **Assurances Associations** qui gère les contrats des associations musicales et théâtrales.

Votre association adhère à la Fédération Musicale de Savoie et nous vous proposons LCS Assurances associations.

1

Associations adhérentes à LCS Assurances :

Le renouvellement se fait par tacite reconduction.

./..

2

Pour toute souscription en 2026 et à titre d'information :

LCS Assurances Associations (en partenariat avec la Fédération Musicale de Savoie) : contacter directement :

Cabinet LCS Assurances

A l'attention de M. Geoffroy de LA CHAPELLE

40 Avenue René Cassagne 33150 CENON - Tél : 05.40.12.91.84

Mail : agence.lcsentreprise@axa.fr

Site Internet : <https://www.assurances-associations.fr>

Procédure de souscription :

- Souscription et validation du contrat directement en ligne sur le site Internet :

<https://www.assurances-associations.fr>

Pour les associations n'ayant pas d'accès Internet, merci de contacter la Fédération Musicale de Savoie qui vous fera parvenir un imprimé.

- Règlement : soit par carte bancaire, soit par chèque.
- Imprimer le contrat, le signer et l'envoyer à la Compagnie LCS Assurances pour validation définitive.
- Le renouvellement de l'assurance se fait ensuite par tacite reconduction.
- Possibilité d'effectuer une simulation tarifaire en ligne.

En cas de sinistre :

- Demander l'imprimé de déclaration de sinistre auprès de la Compagnie d'assurances ou auprès de la FMS et le compléter
- Joindre la liste des membres de l'association (*en cas de dommages corporels*)
- Joindre la liste des instruments assurés par l'association en précisant la marque et/ou le n° de série de l'instrument si cela est possible (*en cas de réparation d'instrument*)
- Joindre le devis de remise en état de l'instrument (*la société choisit son réparateur*) et adresser l'ensemble de ces documents à la Compagnie d'assurances, par e-mail : agence.lcsentreprise@axa.fr, avec une copie, pour information, à la Fédération Musicale de Savoie.

Nous restons à votre disposition pour vous aider ou vous apporter tout autre éclaircissement que vous pourriez souhaiter.